Médecins genevois en colère

«On n'est pas la variable d'ajustement des coûts de la santé!»

Un sit-in de protestation a été organisé ce mardi devant les HUG pour dénoncer une décision de justice qui réduit les revenus des praticiens et «menace» la qualité des soins.

Aurélie Toninato

Publié: 16.09.2024, 17h00

Près de 150 médecins ont manifesté leur colère ce mardi dans le parc des Chaumettes.
DR

Écoutez cet article:
00:00 / 04:42 1X BotTalk

Une marée de blouses blanches a occupé le parc des Chaumettes ce mardi, devant les Hôpitaux universitaires de Genève. Plus de 250 médecins, majoritairement de premier recours, de tous âges sont venus manifester leur colère contre la baisse du point TarMed, donc de leurs revenus. «Ce sont les médecins de famille, les pédiatres, les gériatres, les psychiatres, entre autres, que les assureurs maladie font saigner, soutient Michel Matter, président de l'Association des médecins du canton de Genève (AMGe). Et avec eux la capacité de soigner correctement la population qui va subir ce mépris inadmissible!»

Le point TarMed sert à facturer les prestations ambulatoires à charge de l'assurance obligatoire des soins. Le Tribunal administratif fédéral (TAF) a admis le recours d'une quarantaine d'assurances contre une décision du Département de la santé et des mobilités genevois, qui avait fixé la valeur du point à 0,96 franc. Il l'a réduit provisoirement à 0,94 franc, soit une diminution de revenus pour les médecins de 2% – il se prononcera sur le fond fin 2024-début 2025. Rebelote cet été: trois assureurs ont demandé une nouvelle baisse, accordée. Les médecins doivent donc facturer leurs prestations 6% moins cher pour les assurés de ces compagnies.

«Cinquième baisse en vingt ans»

«C'est la cinquième baisse du point en vingt ans alors que tout le reste augmente, dénonce Antonio Pizzoferrato, secrétaire général de l'AMGe. On oublie que ces médecins de ville sont des patrons de PME, qui ont des charges exponentielles.» Il relève également que la médecine de premiers recours – généralistes, pédiatres, gynécologues, psychiatres – fait partie des spécialisations les moins bien rémunérées.

«On permet pourtant d'éviter des hospitalisations, on fait de la prévention et de la promotion de la santé, tout cela évite des coûts, rappelle Sandrine Ghilardi, présidente du Groupe des psychiatres-psychothérapeutes genevois. Diminuer notre revenu menace la qualité de notre système de soins», qui est déjà fortement sous tension entre augmentation de la demande en cabinet, nombre de plus en plus complexe de cas à domicile, charge administrative exponentielle, complète Didier Châtelain, président de l'Association des médecins de famille.

Jean-Yves Corajod et Martine Bideau, les coprésidents de la Société genevoise de pédiatrie, martèlent: «On ne veut plus être la variable d'ajustement des coûts de la santé!»

Signal négatif pour la relève

Les praticiens genevois s'inquiètent également des effets collatéraux de cette baisse du point sur la relève. «Si la pénurie de méde-

cin de premier recours se péjore, c'est l'efficacité du système ambulatoire qui en pâtira avec un report des consultations vers les Urgences et une hausse implacable des coûts», prévient Antonio Pizzoferrato.

Benoît Leuenberger, étudiant en troisième année de médecine et membre du projet MAE ↗, questionne: «Pourquoi choisirait-on la médecine de premier recours? C'est la spécialisation la plus mise sous pression par les assurances, la moins bien rémunérée, avec une multitude d'actes non facturables…»

Sandrine Ghilardi prévient: «La moyenne d'âge de ma profession est de 63 ans. Il y a déjà des listes d'attente pour des rendez-vous, et les troubles psychiques ne font qu'augmenter. On court à la catastrophe, et pas seulement dans ma spécialisation.»

Valeur fixée selon des critères précis

En novembre 2023, le Conseil d'État a validé la valeur du point à 0,96 francs, alors qu'elle est plus basse dans d'autres cantons. Sur la base de quels critères? Le magistrat responsable de la Santé, Pierre Maudet, répond que la valeur arrêtée résulte de calculs et d'analyses tenant compte de la réalité du coût de la vie dans le canton et du souci d'assurer une rémunération équitable des professions de santé de premier recours.

Le conseiller d'État dit partager les inquiétudes des médecins de premier recours. «La baisse du point TarMed a un impact négatif plus fort pour eux, car le temps consacré à la réflexion médicale et à la coordination des soins n'est pas valorisé.»

NEWSLETTER

«Dernières nouvelles» Vous voulez rester au top de l'info? «Tribune de Genève» vous propose deux rendez-vous par jour, directement dans votre boîte e-mail. Pour ne rien rater de ce qui se passe dans votre canton, en Suisse ou dans le monde.
Autres newsletters

Inscrit

Aurélie Toninato est journaliste à la rubrique genevoise depuis 2010 et diplômée de l'Académie du journalisme et des médias. Après avoir couvert le domaine de l'Education, elle se charge aujourd'hui essentiellement des questions liées à la Santé. Plus d'infos

Vous avez trouvé une erreur? Merci de nous la signaler.

63 commentaires